
Adresse de la société populaire de Crépy (Oise), qui félicite la représentation nationale d'avoir arrêté les coupables de la conspiration et jure de n'avoir d'autre point de ralliement que la Convention, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Crépy (Oise), qui félicite la représentation nationale d'avoir arrêté les coupables de la conspiration et jure de n'avoir d'autre point de ralliement que la Convention, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 432;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20629_t1_0432_0000_5

Fichier pdf généré le 23/01/2023

ww

[*La Sté popul. de Cosne-sur-Loire, à la Conv.; 29 vent. II*] (1).

« Egalité, Liberté, Fraternité. Haine et mort aux tyrans et aux traîtres.

Citoyens législateurs,

Le nouvelles d'hier nous ont appris la conjuration infernale, qui devait vous égorger, et la liberté avec vous. Nous nous sommes tous levé à l'instant et avec fureur, et nous avons renouvelé notre serment terrible de périr avec vous ou d'être libres (2), nous nous sommes déclarés en permanence jusqu'à ce que vous décrétiez que cette mesure n'est plus nécessaire.

Nous avons mis à la disposition du Comité de surveillance, six de nos membres pour l'aider dans ses recherches, et nous vous répondons que ce Comité et la société seconderont avec courage les efforts de la Montagne pour assurer le triomphe de la liberté contre les manœuvres des infâmes qui veulent la perdre.

Nous devons le dire, jusqu'à ce jour et trop longtemps, des scélérats ont dévié l'opinion publique, afin de détourner les regards de dessus eux, et d'intriguer plus sûrement, sous le manteau du patriotisme. Eh bien! l'expérience servira à des hommes vertueux. Nous respecterons la véritable vertu partout où nous la rencontrerons; nous, nous jurons avec rage d'amener à la maison d'arrêt tous les traîtres que nous connaissons, ou de les poignarder s'ils opposent la moindre résistance à l'action de la loi.

Déjà presque tous les perfides, que le représentant Lefiot a relâché sans examen, sont réincarcérés. Déjà il y en a en route pour le tribunal révolutionnaire, et nous espérons qu'aucun n'échappera cette fois au glaive vengeur des patriotes de 1789.

Nous vous demandons, citoyens législateurs, l'abolition des comités de surveillance des communes de campagnes établis par Lefiot. Leur composition ne peut être que contre-révolutionnaire, il n'y a aucune réplique valable à faire à cette affirmation.

Nous demandons également que cette guerre de la Vendée, dans laquelle Ronsin et complices ont joué un si grand rôle, ont tant de fois trompé le comité de salut public et la Convention, soit recherchée dans tous les détails, et que le sang de nos frères et de nos enfants soit enfin vengé.

Nous finissons en vous disant, citoyens législateurs, de rester à votre poste, d'écraser sans miséricorde tous les traîtres, tous les conspirateurs, tous ceux qui ne veulent pas la répu-

(1) C. 299, pl. 1048, p. 37.

(2) Formule du serment (p. 38) : « Je jure d'être fidèle à la cause du peuple, de soutenir la liberté, l'égalité et l'indivisibilité de la République jusqu'à la dernière goutte de mon sang, et de mourir plutôt que de composer un seul instant avec les traîtres. Je jure une guerre à mort aux aristocrates, aux modérés, aux intriguants et à leurs suppôts. Je jure de ne jamais m'écarter des principes de la Montagne ». Ce serment fut renouvelé également par le public des tribunes.

blique toute démocratique sous quelque forme qu'ils se déguisent. Vive la Montagne. »

LEMOINE fils, Cl. NARBOT, PIOT, VALLET, DIFFARD, DURAND, SACHET, LAFERTÉ, GOURÉ, PINON, CHARNE, LEBRUN, FOING, TROU, CAMUS, DUGUÉ, Et. FOIN, BARDELLOT, BRICHET, DEPARIS, LANLETTE, BEAUBOIS jeune, C. VÉE, ROUX (*agent nat.*) ROUGER, VAILLANT, P. COURTOU, SAUVEUR fils, PERRINET, BOUCHÉ, PIMON fils, PERDRIGA, MASSU, PIMON, BENON, DEJEAN, MOROT, CLERMONTÉ, RENAUD, EVRAT fils, PIOT, PINSSEAU, DOUVET, MOUILLEVOIX, SAUJOT, BEAUBOIS, MAILLET, SAUJOT jeune, MOINEAU, MAIGNAN, GODARD, FROSSARD, SIMONET, BACLOT, BOUZAT, BERTRAND, BOUGÉ, TRIDON, J.-L. FOING, CASSIER, SAUJOT (*présid.*), MOINEAU (*v.-présid.*), CAMUS (*secrét.*), BAILLET (*secrét.*) [et 50 autres signatures dont 6 pour les c^{ns} ne sachant pas signer].

xx

[*La Sté popul. de Crépy (Oise), à la Conv.; s. d.*] (1).

« Citoyens représentants,

Des monstres aussi terribles que les brigands couronnés, coalisés contre nous ont médité, ou conçu l'infâme projet de dissoudre la Convention nationale, de faire égorger les patriotes les plus zélés, les montagnards, les Jacobins; ils ont violé, les scélérats la Déclaration des droits de l'homme, et par un raffinement inouï, d'hypocrisie ils ont provoqué l'insurrection, et contre qui? contre la Convention Nationale; les Comités de salut public et de sûreté générale ont déjoué leurs manœuvres, les coupables sont arrêtés, leurs têtes vont tomber sous le glaive de la loi, l'Egalité, la Liberté subsisteront, la patrie est encore une fois sauvée, c'est à votre vigilance, c'est à votre fermeté prudente, Citoyens représentants, que nous devons ce nouveau triomphe, agréez en nos remerciements et l'engagement solennel que nous prenons de ne connaître d'autre point de ralliement que la Convention. »

BOURGET (*présid.*).

yy

[*La Sté popul. de Courtenay, à la Conv.; 30 vent. II*] (2).

« Législateurs,

La Société populaire de Courtenay a vu avec la plus profonde indignation la scélérateuse du complot qui se tramait contre la liberté du peuple français et contre ses représentants. Nous admirons votre sagesse et votre énergie; nous applaudissons à la justice de la loi qui donne la liberté aux hommes de couleur; nous applaudissons aux mesures que vous avez prises contre les conjurés. Pères de la Patrie, pour la troisième fois, nous vous invitons à rester à votre poste; maintenez le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix la plus entière. Oui,

(1) C. 299, pl. 1048, p. 28.

(2) C. 299, pl. 1048, p. 15.